NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Douce France : Peymenade dans les Alpes Maritimes : un village provençal

Toutes les demi-heures environ le bus sillages :

Bus de la gare de Grasse à Peymenade à partir de 23 mn

ligne 3021 : 3 € " 24 mn

taxi = 30 €

covoiturage = 2 € " 25 mn

marche = 1h & 15 mn 5,3 kms



Peymeinade est située à 5 minutes en voiture de Grasse, à 20 minutes de Cannes et 40 minutes de Nice.

Géologie et relief

Les espaces naturels sont situés au sud-est du territoire. Les forêts collinaires représentent le principal réservoir de biodiversité, en continuité avec les autres réservoirs forestiers de la région (corridor écologique). Elles sont reconnues pour leur richesse écologique et classées parmi les sites Natura 20001.

La commune est également concernée par deux Zones Naturelles d'Intérêt Floristique et Faunistique.

Sismicité

La commune se trouve en zone de sismicité modérée2.

Hydrographie et eaux souterraines

Cours d'eau sur la commune ou à son aval3 :

- fleuve côtier la Siagne ;
- canal de la Siagne4 ;
- ruisseau le riou.

Peymeinade dispose d'une station d'épuration d'une capacité de 20 000 équivalent-habitants5.

Climat

Climat classé Csb dans la classification de Köppen et Geiger6.

Article détaillé : Climat des Alpes-Maritimes.

Voies de communications et transports

Voies routières

Commune desservie :

- par la départementale D 2562 depuis Grasse ;
- par les départementales D 11 puis D 13 depuis Cabris.

Transports en commun

- Transport en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La commune est desservie par divers mode de transports en commun, en direction des communes et villes environnantes7.

Lignes SNCF[modifier | modifier le code]

- Gare de Grasse,
- Gare de Cannes.

Transports aériens

- Aéroport de Nice-Côte d'Azur,
- Aéroport de Cannes – Mandelieu.

Intercommunalité[modifier | modifier le code]

Commune membre de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Urbanisme

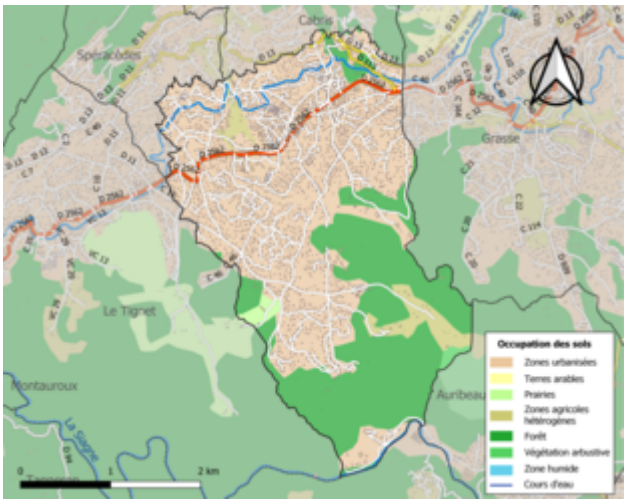
Typologie

Peymeinade est une commune urbaineNote 1,8. Elle fait en effet partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'Insee9,10. Elle appartient à l'unité urbaine de Nice, une agglomération intra-départementale regroupant 51 communes11 et 942 886 habitants en 2017, dont elle est une commune de la banlieue. L'agglomération de Nice est la septième plus importante de la France en termes de population, derrière celles de Paris, Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Lille (partie française), Toulouse et Bordeaux12,13.

Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction de Cannes – Antibes, dont elle est une commune de la couronneNote 2. Cette aire, qui regroupe 24 communes, est catégorisée dans les aires de 200 000 à moins de 700 000 habitants14,15.

Peymeinade dispose d'un plan local d'urbanisme[16].

Occupation des sols



Carte de l'occupation des sols de la commune en 2018 (CLC).

L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), est marquée par l'importance des territoires artificialisés (62,9 % en 2018), en augmentation par rapport à 1990 (40,1 %). La répartition détaillée en 2018 est la suivante : zones urbanisées (62,9 %), forêts (31,5 %), zones agricoles hétérogènes (4,4 %), prairies (0,8 %), milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (0,4 %)[17].

L'IGN met par ailleurs à disposition un outil en ligne permettant de comparer l'évolution dans le temps de l'occupation des sols de la commune (ou de territoires à des échelles différentes). Plusieurs époques sont accessibles sous forme de cartes ou photos aériennes : la carte de Cassini (xviii^{e} siècle), la carte d'état-major (1820-1866) et la période actuelle (1950 à aujourd'hui)[18].

Communes limitrophes

Communes limitrophes de **Peymeinade**

Cabris Spéracèdes	Cabris	Grasse
Spéracèdes		Grasse

Le Tignet	Tanneron	Auribeau-sur-Siagne

source : wikipedia